Les délégués SNUipp-FSU 85 des personnels

à
Monsieur le Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale
de la Vendée

La Roche sur Yon, le mercredi 21 novembre 2012

Objet : CAPD du 26/11/2012.

Monsieur le Directeur Académique,

A trois jours ouvrés de la CAPD que vous avez convoquée le lundi 26 novembre prochain, nous ne disposons d'aucun document de travail au sujet de l'avancement des enseignants du 1er degré.

Comme il nous l'a été expliqué lors du groupe de travail du 19/11/2012, le Service Inter Départemental de gestion des Enseignants des Ecoles Publiques, basé à la Direction Académique du Maine-et-Loire, a pris seul l'initiative de modifier le mode de calcul de l'AGS des enseignants de notre département. Ainsi, le temps de rétablir les informations initiales dans la base AGAPE, vos services sont dans l'incapacité d'éditer les documents relatifs à l'avancement de nos collègues.

Ce dysfonctionnement est pour nous le résultat de la fusion académique des services de gestion individuelle des enseignants des écoles publiques qui s'est effectuée pour des raisons purement économiques. Nous vous demandons d'en tirer les conséquences qui s'imposent.

Dans l'immédiat, les délais ne nous ne permettent plus d'effectuer sereinement notre travail de délégués des personnels. La CAPD du 26/11/2012 devant être maintenue afin d'arrêter la liste des enseignants devant participer aux stages de formation continue, nous vous demandons de retirer le point concernant l'avancement et de convoquer une nouvelle commission paritaire dans les prochaines semaines.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour le SNUipp-FSU Vendée,
Jean-Jacques BOBIN, *Pierre CAMINADE,*

Co-secrétaires départementaux

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Écoles et PEGC de Vendée
Cité des Forges - Bat. A - Esc. E - BP 01 - 85001 La Roche-sur-Yon Cedex
Tel : 02.51.62.03.14 - Fax : 02.51.05.56.80 - Courriel : snu85@snuipp.fr - Site : http://85.snuipp.fr